ACAPEL
Association Culture Arts et Paix pour les Enfants du Liban

2001-2023

22ans déjà, un parcours de fidélité

Sommaire

Edito p1

Qu'avons-nous fait de ces années ? p2-3 et 8

La CIDE et les Droits de l'enfant p3

Les priorités : Arts et culture et réduction de la fracture numérique

Réduire à tout prix la fracture numérique p4

Le droit à la légèreté de l'enfance p4

Ecoles partenaires p5

Et Vous ? p9

Mentions légales p10

Ces 22 années écoulées depuis la création d'Acapel en septembre 2001 ont été marquées par de beaux parcours de jeunes libanais, dans un contexte toujours incertain qui donne à craindre la résurgence de fractures et montre la fragilité d'une société qui cherche à se reconstruire.

Le brutal appauvrissement qui frappe le pays depuis plus de 3 ans menace d'effondrement le système éducatif dans son ensemble car la profonde crise économique et financière lamine tous les secteurs d'activité.

On peut mesurer le désarroi des enseignants et membres des équipes pédagogiques, tellement engagés dans leurs métiers, mais dont les salaires mensuels, versés en livres libanaises, n'atteignent que difficilement l'équivalent de 100 à 150 dollars/euros, à peine de quoi vivre.

Le constat amer qui s'impose est celui de jeunes qui aimeraient servir leur pays, lequel ne répond plus à cette attente légitime … et les regarde partir.

Aider les écoles partenaires par la prise en charge d'une partie des frais scolaires des enfants parrainés est la réponse concrète la plus adaptée, car le soutien financier ainsi apporté aux écoles au bénéfice des plus défavorisés, contribue directement à prévenir la déscolarisation qui menace de plus en plus d'enfants, mais aussi à la survie des écoles qui peinent à assurer leurs charges.

Un autre mode d'action efficace consiste à mettre en œuvre des projets éducatifs d'intérêt collectif, mutualisés avec plusieurs écoles lorsque cela est possible.

L'association ACAPEL intervient aujourd'hui à la fois par le partenariat établi avec 5 écoles réparties sur le territoire et aussi plus directement auprès d'élèves devenus étudiants engagés dans un cursus universitaire.

Au regard des réalisations de ces 20 dernières années, nous sommes résolus à rester fidèles à notre engagement de départ, et à sa dimension humaine. C'est notre indéfectible priorité.

L'équipe d'Acapel

Qu'avons-nous fait de ces années ?

Scolarité

Université

Musique

Francophonie

Droits de l'enfant

Fraternité

Ateliers

urgences

Scolarité

Université

Musique

Francophonie

Droits de l'enfant

Fraternité

Ateliers

Urgences

Scolarité

Université

Musique

Francophonie

Droits de l'enfant

Fraternité

Ateliers

urgences

La meilleure rétrospective est celle qui donne à voir les visages des jeunes qui ont achevé leur parcours et qui ont ouvert - ou vont très bientôt ouvrir - les portes de leurs premières expériences professionnelles. Leur réussite est une victoire et une joie .

Accompagner un enfant dans son parcours scolaire c'est au départ, lui apporter pour les différents frais qui en résultent une aide financière , qui est versée en son nom à l'école. En se plaçant à ses côtés, Acapel aide la famille à lui procurer des études et une éducation de qualité dans la durée.

Bientôt deux générations d'élèves auront été ainsi été accompagnées du cycle primaire, et parfois de la maternelle, jusqu'au brevet ou au baccalauréat. La qualité de relation tissée avec les écoles partenaires a été l'élément déterminant de la réussite de cette forme de soutien. Le suivi attentif des résultats et les rencontres organisées lors des visites sur place ont été aussi des moments forts d'un accompagnement auquel les parents ont été associés.

Qui sont les enfants et comment sont-ils choisis ? Le nombre de familles en situation de grande et très grande pauvreté s'est accru de manière vertigineuse au cours de ces 3 dernières années. Les équipes pédagogiques des écoles partenaires nous proposent chaque année le nom de plusieurs enfants dont la famille est privée de ressources, par perte de travail, maladie ou décès d'un parent, excès de charges tenant à l'accueil de membres isolés ou âgés. Selon les capacités du moment, Acapel peut s'engager dans le parrainage scolaire d'une partie ou de tous les enfants proposés.

La plupart des élèves accèdent maintenant à l'université ou à une formation professionnelle. L'université libanaise publique est accessible à tous sans autres frais initiaux que ceux, modiques, d'inscription. Certaines formations sont dispensées par des universités ou instituts privés, dont les coûts et frais annexes sont souvent très élevés même si les services sociaux octroient des bourses aux meilleurs des candidats les plus démunis.

L'accompagnement universitaire proposé par Acapel consiste à assister l'étudiant dans sa recherche de ressources complémentaires et à lui apporter une aide directe, en fonction des besoins identifiés. A ce stade de son parcours, l'étudiant est en mesure de percevoir les valeurs de partage et les principes éthiques qui animent Acapel. C'est le moment d'un passage de relais et l'association est attentive aux témoignages qui peuvent lui parvenir des engagements personnels de solidarité que les bénéficiaires peuvent prendre sur leur chemin de rencontres.

Scolarité

Université

Musique

Francophonie

Droits de l'enfant

Fraternité

Ateliers

Urgences

Scolarité

Université

Musique

Francophonie

Droits de l'enfant

Fraternité

Ateliers

La musique est présente dans plusieurs des programmes d'Acapel : par le parrainage individuel d'abord, qui peut permettre à un enfant de découvrir la pratique d'un instrument par des cours individuels ou en petits groupes dont l'association prend le coût en charge tout en mettant un instrument d'études à la disposition de l'enfant à son domicile pendant la durée du parrainage.

Les ateliers « arts et culture » sont aussi des temps d'apprentissage des bases de plusieurs activités artistiquesdont la musique. Organisés à plusieurs reprises dans le collège de Deïr al Moukhallès à Joun, suspendus lors de la crise sanitaire liée au Covid à laquelle a succédé la crise économique, leur reprise est espérée pour l'année qui vient.

Enfin, plusieurs projets éducatifs dédiés à la musique ont concrétisé cet objectif avec la rénovation et l'équipement de salles de musique, celui de relancer son enseignement et celui du chant et de la danse, qui sont des outils majeurs de restitution aux enfants, dans le très difficile contexte actuel, de la joie et de la légèreté de l'enfance, auxquelles ils ont droit.

L'action d'Acapel en faveur de la francophonie : Les écoles partenaires d'ACAPEL dispensent leur enseignement en trois langues (arabe, français et anglais) et le programme francophonie d'ACAPEL prend essentiellement la forme d'apport de livres, d'aide pour l'accès aux centres culturels français ou pour rénover, voire créer des centres de documentation. Plusieurs de ces écoles ont reçu l'agrément (AEFE) du Ministère français de l'éducation nationale. Plus de 25000 livres ont été acheminés auprès des écoles partenaires depuis la création d'ACAPEL, en partenariat avec Adiflor. (Suite page 8)

La convention internationale des droits de l'Enfant

Les droits de l'enfant sont bien sûr au cœur des engagements d'Acapel et la Convention internationale des droits de l'Enfant en est le texte de référence.

Le droit à une éducation de qualité est énoncé par l'article 28- 1 de la convention selon lequel *Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances : a - ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ; b - ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant, et prennent des mesures appropriées, telles que l'instauration de la gratuité de l'enseignement et l'offre d'une aide financière en cas de besoin ; c - ils assurent à tous l'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés*

Mais ce droit essentiel ne doit pas faire méconnaître tous ceux qui protègent l'enfant dans son intégrité, son droit à la vie et à la santé, et à la liberté, sans lesquels rien n'est possible. L'accès à l'art et à la culture sont aussi des ouvertures essentielles pour ouvrir des chemins et permettre l'accès à une place digne dans la société. Lors des rencontres internationales de la coupe de la Fraternité organisées par la fédération la Voix de l'Enfant dont Acapel est membre, le travail des groupes d'enfants sur le thème de ces droits a été au cœur des échanges.

ph. Korhom

Réduire à tout prix la fracture numérique

La période de confinement sanitaire en 2020-2021a été révélatrice de la profondeur de la fracture numérique, car de très nombreux élèves, dépourvus de tablette ou d'ordinateur personnels, n'ont eu d'autre moyen pour suivre les enseignements en ligne pendant cette période que de se connecter aux cours sur le téléphone de l'un ou de l'autre de leurs parents, quand ils pouvaient en disposer aux horaires requis. Dans une même fratrie, des enfants inscrits dans des classes différentes ne pouvaient pas suivre en même temps leurs cours. Ils ont été nombreux à se trouver totalement évincés faute pourles familles de pouvoir payer l'abonnement au fournisseur d'internet, ou encore en raison de coupures d'électricité durables. A l'autre extrémité de la chaîne, les enseignants ont dû s'adapter du jour au lendemain, le plus souvent avec leur matériel personnel, pour que leurs cours puissent toucher le plus grand nombre.
Ce constat a été à l'origine de la prise de conscience de la nécessité prioritaire d'équiper ces élèves, afin de leur éviter la déscolarisation mais aussi dans un cadre plus large du renforcement du parc informatique des écoles pour améliorer les moyens des enseignants.

Grâce au projet *Accès à l'e-éducation pour tous*, et malgré le contexte international et local particulièrement contraint, Acapel a pu apporter 165 équipements répartis entre les élèves les plusdémunis de 4 écoles et faire en sorte de mieux équiper un certain nombre d'enseignants, cela pour un budget de 30000 euros.

La reprise des cours en présentiel, d'abord partiellement, puis à raison le plus souvent de 4 jours par semaine, le 5ème étant réservé au travail à domicile, a conduit à repenser et adapter le projet pour l'axer au cours des années 2023 à 2025 sur le *Droit d'Accès au Numérique, aux Arts et à la Culture (DANAC),* avec un objectif de 610 tablettes et 52 ordinateurs, au profit de 3 écoles partenaires accueillant en tout près de 2000 élèves.

Photo ci-dessus : une élève montrant les applications pédagogiques installées sur la tablette qui lui a été remise. Baabda Mars 2022

Le droit à la légèreté de l'enfance : redonner la joie et l'insouciance par l'art et la culture

Sans doute, la priorité est de protéger les enfants contre la violence et l'injustice sociale qui accablent aujourd'hui plus de 80% de la population. L'appauvrissement rend problématique pour les familles la satisfaction des besoins de base des enfants : nourrir, habiller, payer l'électricité et le carburant. Rester dignes. La crise socio-économique a privé beaucoup de parents de leur emploi, génère de fortes tensions intra-familiales. Elle est facteur de désocialisation. L'école est un sanctuaire pour la protection des droits de l'enfant, non seulementparce qu'elle est un espace public de socialisation et d'éducation mais aussi parce qu'elle a vocation à réduire les inégalités, élever, au sens premier, et qu'elle est presque toujours le seul lieu des premières rencontres avec l'art et la culture qui peuvent bouleverser les déterminismes sociaux et ouvrir tous les chemins, y compris celui de l'intériorité.

Le système éducatif libanais, renommé pour son excellence, qui dispense le savoir simultanément en 3 langues et qui savait ouvrir des espaces pour la créativité, le chant et la musique, la poésie et le théâtre, la peinture, et le dessin…n'est plus en mesure aujourd'hui, dans de très nombreuses écoles, d'assurer toutes ces activités faute de ressources.

Acapel a donc érigé en priorité le soutien de projets permettant à ces écoles de pouvoir donner à nouveau ces temps de re-création et d'épanouissement aux enfants.

Ainsi, dès cette rentrée de septembre 2023 le collège de Maad va pouvoir rouvrir une classe de musique et de chant à raison de 5 heures par semaine ce qui permet, dans un premier temps, d'y accueillir environ le tiers des enfants. L'ambition est d'atteindre l'objectif de deux animatrices afin de faire bénéficier tous les élèves de ce programme, de la maternelle au brevet en y ajoutant la danse. Il s'agit d'un projet soutenu par le programme Demain de la Voix de l'Enfant.

LES ECOLES PARTENAIRES

Lors de sa création en 2001, Acapel a noué ses premiers partenariats avec l'école St Roch de Hazmieh et le collège de Deïr Al Moukhallès à Joun car parmi les fondateurs se trouvaient une enseignante dans l'une et un directeur de l'autre. La première accueillait les enfants de la maternelle à la classe de 6ème incluse, la seconde de la maternelle à la terminale. La première école a été fermée depuis plusieurs années. Son enseignement marqué par la généreuse personnalité de S Rose Madeleine Labaky s'articulait avec la poursuite de la scolarité au collège des Srs de Besançon à Baabda.

Gauche : Implantation des écoles partenaires

centre :Entrée du collège de Baabda

Droite : Réunion d'évaluation du projet informatique 03/22

Cet établissement de Baabda, agréé AEFE par le Ministère Français de l'éducation Nationale, accueille aujourd'hui plus de 700 élèves. Il est devenu partenaire permanent d'Acapel, avec notamment le parrainage scolaire de plusieurs enfants, le parrainage musical, et le programme d'équipement informatique.

Rencontres à Baabda

Avec les enfants parrainés et à droite avec la directrice et la responsable du service social -05/23

Le collège Deïr Al Moukhallès à Joun, situé au milieu des collines de pins et d'oliviers, à une quinzaine de kilomètres de Saïda, accueille aujourd'hui 300 élèves dont plusieurs parrainés par

Acapel. Ce collège relève des salvatoriens grecs catholiques. Son partenariat avec Acapel remonte à 2001, et a permis l'animation d'ateliers d'été à plusieurs reprises, avec l'aide de bénévoles, venus de France et du Liban, toujours centrés sur l'art et la culture et l'éveil de la créativité, que ce soit à travers l'initiation à la musique, avec la découverte de sa matrice, le silence, ou encore de la danse et du rythme, de la création d'un carnet de voyage par l'apprentissage de croquis saisis dans les galeries de musées ou au bord de paysages familiers, ou bien de la découverte de la photographie.

A gauche La directrice avec 2 des enfants parrainés 05/23

Arrivée au Collège

Images des ateliers d'été

Au fil des années et des rencontres, le parrainage s'est étendu à plusieurs autres écoles, permettant de déboucher sur de nouveaux projets.

Ainsi le collège de la sainte famille française (SFFJ) de Jounieh qui accueille plus de 1100 élèves en 2022-2023, également connu pour son excellence pédagogique et la place réservée à la francophonie puisque tous les élèves présentent le baccalauréat français, s'est associé aux projets d'équipement informatique et plusieurs enfants y sont parrainés depuis de nombreuses années. Ce collège a également été le partenaire d'Acapel pour gérer l'arrivée de l'aide d'urgence envoyée par la Voix de l'Enfant juste après les explosions sur le port en août 2020.

La directrice et la responsable du service social - La récré chez les maternelles -L'entrée du collège -La vue sur la baie de Jounieh à côté de laquelle est le collège

---

Depuis deux ans Acapel accompagne plusieurs enfants scolarisés dans le collège Ste Anne de Beyrouth situé dans le cœur historique de la capitale, non loin du port où a eu lieu l'explosion d'août 2020. Cet établissement de référence qui accueille plus de 750 élèves est également animé par les Srs de Besançon, comme le collège de Baabda avec lequel il partage la même exigence pédagogique et la même ouverture à la francophonie également consacrées par l'agrément AEFE.

Situé à l'entrée du village, à une quinzaine de km à l'Est de Jbeil/ Byblos le collège SJA St Joseph de Maad accueille 180 élèves de la maternelle à la terminale, venus d'une vingtaine de villages environnants, nichés au milieu de paysages de moyenne montagne dominant la Méditerranée.

Son dynamisme lui permet de faire face aux obstacles multiples, et de déployer une pédagogie où le souci de l'ouverture est omniprésent et les résultats au rendez-vous. Les salles d'activités rénovées avec le soutien d'Acapel attendent la

reprise des activités de chant, danse et musique que le Covid puis la crise ont brutalement suspendues. Soulager les familles et aider les enfants c'est aussi, la distribution régulière, dans cette école, depuis un an, de goûters aux 180 enfants grâce au soutien de VDE et du doyenné d'Arradon. Un moyen de contribuer aux besoins alimentaires de base devenus difficiles à satisfaire.

Ici la directrice remet un ordinateur offert par Acapel en partenariat avec le FDD Le Triomphe du Cœur, à une jeune qui a réussi le brevet et part en lycée public.

Ci-dessus : Joie apportée par le projet un goûter pour vivre, réalisé avec LVDE et le doyenné d'Arradon – En haut à droite aménagement des salles maternelles par Acapel et LVDE

A certains moments de son parcours, Acapel a pu être en lien avec d'autres écoles, car la priorité est d'accompagner les enfants le mieux possible, ce qui se traduit parfois par le glissement de l'accompagnement d'une école à l'autre, à la suite d'un déménagement de la famille, ou de l'ouverture d'un collège plus près du domicile familial, ce qui réduit le coût et le temps des transports. Il se peut aussi que l'élève quitte le collège pour rejoindre l'université ou entreprendre une formation professionnelle ce qui exige un accompagnement plus personnalisé, indépendamment de l'établissement fréquenté. Il peut arriver que le partenariat avec un établissement se referme au moins pour un temps, avec le départ des élèves soutenus par ACAPEL. Le collège Ste Louise d'Ajaltoun a ainsi accueilli une fratrie de 3 enfants, aujourd'hui étudiants, et ND de Machmouché accueille actuellement une lycéenne pour deux années avant son entrée à l'université. A Deïr Al Qamar le collège SJA a été associé au projet d'équipement informatique.

Tous ces partenariats sont des liens vivants qui se tendent et se distendent selon l'avancement des enfants accompagnés et notre capacité à soutenir ensemble des projets éducatifs pour faciliter leur réussite.

Il est important aussi de rappeler que l'ensemble des écoles partenaires accueille les enfants sans distinction de confession et de culture et cet esprit d'ouverture est au cœur de nos partenariats.

Qu'avons-nous fait de ces années ? (suite de la page 3)

Scolarité
Université
Musique
Francophonie
Droits de l'enfant
Fraternité
Ateliers
Urgences
Scolarité
Université
Musique
Francophonie
Droits de l'enfant

Les Urgences

A plusieurs reprises au cours de ces deux décennies d'engagement Acapel a dû s'adapter à des situations d'urgence.

Lorsqu'en 2006 la guerre a éclaté entre le Liban et son voisin Israël, une génération d'enfants qui n'avait pas connu la guerre a été confrontée aux bombardements sur le pays. La trêve dont ils auraient pu bénéficier pour construire l'idée de la paix était brisée. Acapel a alors accru significativement le nombre des enfants parrainés pour venir placer son accompagnement auprès d'eux. Ces enfants sont aujourd'hui entrés avec succès dans la vie professionnelle.

En 2018 alors que depuis la révolution syrienne de 2011 des millions de réfugiés ont afflué vers les pays limitrophes et que le Liban accueillait 1,5 million d'entre eux, Acapel a pu soutenir une école de réfugiés à Naameh, dans la banlieue Sud de Beyrouth, créée par un particulier, Elie Fodel, soucieux de ne pas laisser les enfants à la rue, et lui apporter des fournitures et matériels informatiques pour permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité et aux enseignants de disposer de moyens améliorés dans leur mission auprès d'eux..

En août 2020 lorsque les explosions sur le port de Beyrouth ont détruit des quartiers entiers de la ville et pulvérisé les baies et portes à des kilomètres à la ronde, Acapel en lien avec la Voix de l'Enfant et plusieurs associations libanaises, dont Sesobel et Annas Linas, a participé à la réception et à la distribution de lait, nourriture et couches pour les enfants. Quelques semaines plus tard l'association apportait une aide financière pour réparer le Collège SFF à Fanar, très fortement endommagé par les explosions, tandis que l'association EAF, émanation d'Engie venait sur site pour définir ses interventions sur les réseaux et aider les projets de transition à l'énergie solaire.

Aujourd'hui l'urgence est de soutenir les écoles qui sont au bord du gouffre et de contribuer, à notre échelle, à sauver une génération scolaire et estudiantine qui est prise en otage par l'ampleur sans précédent de la crise actuelle.

ACAPEL, pourquoi, pour quel partage ?

Notre association est née de la rencontre en 2001 de quelques- uns, français et libanais. Il appartient aujourd'hui à ceux qui veulent agir de se saisir de cet outil.

Acapel n'est ni une banque ni une fondation ; c'est juste l'histoire de quelques bénévoles qui ont décidé de mettre en œuvre, concrètement, une certaine idée de la solidarité et de sa transmission.

Notre espérance est de voir cette idée prospérer, et que l'aide reçue d'ACAPEL fasse naître chez ceux qui en auront bénéficié, comme les lycéens devenus étudiants, le désir de s'impliquer, à leur manière et là où ils sont, dans cette chaîne de transmission.

Et vous, comment désirez -vous nous aider à les accompagner ?

Il n'y a pas que l'argent. Résumer 22 ans d'engagements en quelques pages et images montre les synergies qui se créent : des jeunes qui ont été aidés aident à leur tour, ou expriment leur désir de réaliser une entraide quand ils auront un métier et acquis plus d'aisance. Des écoles participent à la construction de projets communs à plusieurs d'entre elles qui vont profiter aux élèves défavorisés de chacune.

Parler autour de vous, témoigner de ce qui peut se faire c'est aider. C'est susciter des initiatives, mêmes ponctuelles ou suggérer des projets et des moyens de les réaliser. Proposer un évènement, un concert où sera donnée l'occasion de parler d'eux, pas de parler à leur place mais en portant leur voix, c'est les aider.

Et suivre simplement la vie de l'association, des écoles, c'est aussi les aider. Soyez auprès de nous pour être auprès d'eux. Votre soutien ne sera pas vain. Même quand la monotonie émerge, car à chaque assemblée annuelle sont souvent redites les mêmes choses d'une année sur l'autre, les années scolaires étant un rituel incontournable, il est important de garder l'attention et la présence.

Faites nous part de vos désirs pour contribuer à leur réussite.

Contact@acapel.org - 00 33 (0) 607 606 650

Si vous voulez faire un don, il vous est possible de le faire par la plateforme sécurisée de Hello-Asso-Acapel en cliquant sur le lien : **Je fais UN DON à ACAPEL**

Si vous relevez de la loi fiscale française, ce don sera déductible de vos impôts à hauteur de 66% de son montant dans la limite de 20% des revenus.

Eux aussi nous accompagnent et la réussite des enfants soutenus par Acapel c'est aussi grâce à eux :

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

AGIR POUR DEMAIN

maison de sagesse
faire grandir les enfants du monde

La Guilde

FONDS DE DOTATION
le TRIOMPHE du CŒUR

Doyenné D'Arradon

Note & Bien

Mentions légales

ACAPEL, Association loi du 31 juillet 1901 - déclarée sous le N° 12013700- JO du 29 septembre 2001
Siret 440 194 918 00023

Siège de l'association ACAPEL : 3 place Paul Verlaine 92100 Boulogne (France)

Site : www.acapel.org

@dresse : contact@acapel.org tel. 00 33 (0) 607 606 650

Rédaction des Notes d'Acapel -Edition Eté 2023

Avec la participation de M.Lesault et JL Pierson

Traduction de la version anglaise, accessible sur le site acapel.org : Jennifer Benton

Contenu soumis aux dispositions du droit de la propriété intellectuelle et du droit à l'image.

Reproduction même partielle soumise à autorisation. Contacter Acapel.

Ed8823